

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROYE EN DATE DU 10 avril 2019

Le mercredi 10 avril deux mille dix-neuf à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de **ROYE**, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de **Monsieur Bernard PIQUARD, Maire de ROYE**

Présents : PIQUARD Bernard, OLIVIER Rose, FLEURY Eric, COLLE Philippe, POULAIN Agnès, GAMBA Catherine, REGNIER Fabrice, BESANÇON Valérie, MONNIER Catherine, DESBOEUF Jean-Luc, BRINGOUT Joël

Absents : DEMANGE Catherine, FAIVRE Gisèle

Absents excusés : GROMAND Daniel

Pouvoirs : TERNET Alain à BESANÇON Valérie

Mr REGNIER Fabrice a été élu secrétaire.

Date de la convocation : 1er avril 2019

Le président ouvre la séance

Délibération D 09-2019

Approbation du Compte de Gestion 2018

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexe s;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération D 10-2019

Compte Administratif 2018

Le Maire, Mr Bernard PIQUARD ne participera pas au vote. Il quitte la séance et Mme Rose OLIVIER, 1ère adjointe, prend la présidence pour le vote du Compte Administratif.

COMMUNE DE ROYE - 70 - budget communal 25200	CA 2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	174 451,00	122 089,38	0,00	0,00	52 361,62
012	Charges de personnel	208 030,00	176 797,36	0,00	0,00	29 232,64
014	Atténuations de produits	7 170,00	7 170,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	169 128,00	133 239,96	0,00	0,00	35 888,04
	Total des dépenses de gestion courante	566 779,00	439 296,70	0,00	0,00	117 482,30
66	Charges financières	1 400,00	1 335,62	0,00	0,00	64,38
67	Charges exceptionnelles	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	7 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	665 979,00	440 632,32	0,00	0,00	125 346,68
023	Virement à la sect* d'investis. (2)	84 661,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	1 576,00	14 117,26			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	86 237,00	14 117,26			72 119,74
	TOTAL	652 216,00	454 749,58	0,00	0,00	197 466,42
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 500,00	28 007,01	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	77 378,00	94 767,46	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	259 109,00	261 701,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	211 385,00	247 544,29	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	19 900,00	17 991,00	0,00	0,00	1 909,00
	Total des recettes de gestion courante	574 252,00	648 100,76	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	1,68	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 451,00	10 528,08	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	576 703,00	658 630,52	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	4 891,26			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	4 891,26			0,00
	TOTAL	576 703,00	663 521,78	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		(3) 75 513,11				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

COMMUNE DE ROYE - 70 - budget communal 25200	CA 2018
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 500,00	24 016,71	0,00	4 483,29
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 680 935,00	785 329,31	1 856 280,00	39 325,69
	Total des dépenses d'équipement	2 709 435,00	809 346,02	1 856 280,00	43 608,98
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	1 000,00	360,00	0,00	640,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 000,00			
	Total des dépenses financières	8 000,00	360,00	0,00	7 640,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 717 435,00	809 706,02	1 856 280,00	51 448,98
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	4 891,26		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	57 500,00	0,00		57 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	57 500,00	4 891,26		52 608,74
	TOTAL	2 774 935,00	814 597,28	1 856 280,00	104 057,72
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		(3) 151 015,51			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 253 764,00	235 436,85	1 015 812,00	2 515,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 083 925,00	1 335 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 337 689,00	1 570 436,85	1 015 812,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	59 800,00	72 722,72	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	376 075,00	376 075,51	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	7 650,00		0,00	
	Total des recettes financières	444 525,00	448 798,23	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 782 214,00	2 019 235,08	1 015 812,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (1)	84 661,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	1 576,00	14 117,26		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	57 500,00	0,00		57 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	143 737,00	14 117,26		129 619,74
	TOTAL	2 925 951,00	2 033 352,34	1 015 812,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		(3) 0,00			

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE le Compte Administratif 2018

Délibération D 11-2019**Affectation du résultat du Compte Administratif principal – Exercice 2018**

Le Compte Administratif Principal 2018, fait apparaître les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES 2018	663 521,78	2 033 352,34	2 696 874,12
DEPENSES 2018	454 749,58	814 597,28	1 269 346,86
Résultats de l'année 2018	208 772,20	1 218 755,06	1 427 527,86
RESULTAT CUMULE (2018 + restes 2017)	+ 284 285,31	+ 1 067 739,55	1 352 024,86
RESTES A REALISER			
RECETTES		1 015 812,00	1 015 812,00
DEPENSES		1 856 280,00	1 856 280,00

Les résultats de cet exercice 2018 font apparaître un excédent de la section de fonctionnement de **284 285,31 €** et un excédent d'investissement de **1 067 739,55 €**.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement et d'investissement étant positif, les résultats de chaque section seront reportés automatiquement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE d'affecter au Budget Primitif 2019 comme suit :

Article 001 – recettes (résultat d'investissement reporté) : **1 067 739,55 €**

Article 002 : recettes (résultat de fonctionnement reporté) : **284 285,31 €**

Article 1068 – recettes (excédent de fonctionnement capitalisé) : **0 €**

Délibération D 12-2019

Budget Primitif 2019

Le Maire présente le Budget Primitif 2019.

COMMUNE DE ROYE - 70 - budget communal 25200	BP	2019
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	174 451,00	0,00	180 920,00	180 920,00	180 920,00
012	Charges de personnel	208 030,00	0,00	204 380,00	204 380,00	204 380,00
014	Atténuations de produits	7 170,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges gestion courante	169 128,00	0,00	169 182,00	169 182,00	169 182,00
	Total des dépenses de gestion courante	556 779,00	0,00	559 482,00	559 482,00	559 482,00
66	Charges financières	1 400,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
67	Charges exceptionnelles	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	7 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	565 979,00	0,00	605 282,00	605 282,00	605 282,00
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	84 661,00		232 147,00	232 147,00	232 147,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	1 576,00		1 576,00	1 576,00	1 576,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	86 237,00		233 723,00	233 723,00	233 723,00
	TOTAL	652 216,00	0,00	839 005,00	839 005,00	839 005,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	839 005,00
---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 500,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70	Produits des services	77 378,00	0,00	38 476,00	38 476,00	38 476,00
73	Impôts et taxes	259 109,00	0,00	269 332,00	269 332,00	269 332,00
74	Dotations et participations	211 365,00	0,00	217 411,00	217 411,00	217 411,00
75	Autres produits gestion courante	19 900,00	0,00	14 001,00	14 001,00	14 001,00
	Total des recettes de gestion courante	574 252,00	0,00	554 220,00	554 220,00	554 220,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 451,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	576 703,00	0,00	554 720,00	554 720,00	554 720,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	576 703,00	0,00	554 720,00	554 720,00	554 720,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	284 285,00
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	839 005,00
---	------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	233 723,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédant des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 680 935,00	1 856 280,00	442 344,00	442 344,00	2 298 624,00
	Total des dépenses d'équipement	2 709 435,00	1 856 280,00	447 344,00	447 344,00	2 303 624,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	1 000,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	8 000,00	0,00	167 000,00	167 000,00	167 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 717 435,00	1 856 280,00	614 344,00	614 344,00	2 470 624,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	57 500,00		25 950,00	25 950,00	25 950,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	57 500,00		25 950,00	25 950,00	25 950,00
	TOTAL	2 774 935,00	1 856 280,00	640 294,00	640 294,00	2 496 574,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 496 574,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 253 764,00	1 015 812,00	7 400,00	7 400,00	1 023 212,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 083 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 337 689,00	1 015 812,00	7 400,00	7 400,00	1 023 212,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	59 800,00	0,00	144 950,00	144 950,00	144 950,00
1068	Excédents de fonctionnement (8)	376 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	7 650,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	444 525,00	0,00	145 950,00	145 950,00	145 950,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 782 214,00	1 016 812,00	163 350,00	163 350,00	1 169 162,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	84 661,00		232 147,00	232 147,00	232 147,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 576,00		1 576,00	1 576,00	1 576,00
041	Opérations patrimoniales (4)	67 500,00		25 950,00	25 950,00	25 950,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	143 737,00		259 673,00	259 673,00	259 673,00
	TOTAL	2 925 951,00	1 016 812,00	413 023,00	413 023,00	1 428 835,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 067 739,00
---	--------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 496 574,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	233 723,00
--	-------------------

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2019, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 839 005,00€

Dépenses et recettes d'investissement : 2 496 574,00€

Vu le projet de budget primitif 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2019 arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	839 005.00	839 005.00
Section d'investissement	2 496 574.00	2 496 574.00
TOTAL	3 335 579.00	3 335 579.00

Délibération D 13-2019

Taux d'imposition 2019

COMMUNE DE ROYE - 70 - budget communal 25200	BP 2019
IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	1 548 000,00	6,942	7,630	0,000	118 112,00	4,453
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 037 000,00	6,270	9,910	0,000	102 767,00	5,990
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	23 700,00	4,895	43,430	0,000	10 293,00	3,949
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	2 608 700,00	6,650			231 172,00	5,110

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

FIXE pour 2019, les taux de contributions directes de la façon suivante :

- Taxe d'habitation : 7,63
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 9,91
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,43

Délibération D 14-2019

Convention de mise à disposition du matériel informatique entre la commune de ROYE et le SIVU du RAHIN, pour le secrétariat du Sivu du Rahin

- Vu le transfert de compétence scolaire et périscolaire de la Commune de ROYE au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du RAHIN en 2002.
- Considérant l'utilisation de tout le matériel informatique de la commune de ROYE par le secrétariat du SIVU DU RAHIN pour la gestion administrative du Groupe scolaire J.P. THOMAS de ROYE à hauteur du temps de travail de l'adjoint administratif depuis la création du syndicat.
- Il s'avère nécessaire de mettre en place une convention de prise en charge des frais de maintenances du dit matériel informatique et des logiciels spécifiques utilisés par le SIVU DU RAHIN à hauteur du temps de travail de l'adjoint administratif.
- La maintenance de « ACTES » correspondant au SIVU DU RAHIN sera prise en charge en totalité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

ACCEPTE la convention de mise à disposition du matériel informatique et des maintenances correspondantes et de la prise en charge des frais à hauteur des heures de l'adjoint administratif du SIVU DU RAHIN.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

Délibération D 15-2019

Nouvelle répartition des charges de Fonctionnement et d'Investissement du SIVU du RAHIN entre les communes de LYOFFANS et ROYE

Le Maire expose :

Vu la délibération du 02/03/2016 fixant la répartition des charges de fonctionnement et le changement de taux.

Vu le dernier recensement de la population « Population Totale selon le recensement de l'INSEE » et le changement du nombre d'habitants pour les deux communes, LYOFFANS et ROYE.

Vu le choix de préciser la répartition des charges de fonctionnement et d'investissement.

Il est nécessaire de rectifier la répartition entre les deux communes de LYOFFANS et ROYE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

**** DECIDE :**

Qu'à compter du 1er janvier 2019, la répartition se fera de la façon suivante :

***LYOFFANS : 385 habitants soit : 19%

***ROYE : 1 603 habitants soit : 81%

Délibération D 16-2019

Réactualisation de la convention de mise à disposition des bâtiments scolaires entre la commune de ROYE et le SIVU du RAHIN

- Vu la dernière convention de mise à disposition des Bâtiments scolaires de la commune de ROYE au SIVU du RAHIN signée entre les deux parties le 7 mars 2016, délibération le 2 mars 2016.
- Vu la démolition de la Salle Polyvalente, il est nécessaire de modifier cette convention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

ACCEPTE d'apporter des modifications à la convention de mise à disposition des bâtiments composant « le Groupe Scolaire Jean-Pierre THOMAS ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi modifiée.

Délibération D 17-2019

Modification de la participation à la protection sociale complémentaire

Le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu les dispositions du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la circulaire ministérielle du 25 mai 2012 ;

Considérant l'article 22 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 qui dispose que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent,

Considérant que la participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Considérant que sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière **de prévoyance** remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires **actifs** attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues ou vérifiée dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence,

Considérant que le décret n°2011-1474 du 10 novembre 2011 offre la possibilité aux collectivités locales de contribuer financièrement **à la prévoyance de leurs agents**.

Considérant que le dispositif réglementaire prévoit deux possibilités exclusives l'une de l'autre, pour les collectivités qui souhaitent contribuer aux contrats de leurs agents, à savoir :

- **une participation aux contrats labellisés par des organismes agréés**

Vu la saisine du Comité Technique envoyé le **08 mars 2019**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE DE :**

- participer financièrement à compter du 1^{er} mai 2019 dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents stagiaire et titulaire.
- verser une participation mensuelle de 13€, proratisé en fonction du temps de travail à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée, étant précisé que la participation sera versée : *directement à l'agent*.

- **PRECISE** que la participation ne pourra excéder le montant de la cotisation ou de la prime qui serait dû en l'absence d'aide,

- **AUTORISE** M le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Président clos la séance.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents